

### LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

# Aux représentants des médias

# Création d'une cellule de bénévoles pour apporter de l'aide en cas de situation exceptionnelle

Suite à l'isolement dans lequel s'est trouvée une partie de la population après les fortes chutes de neige de l'hiver 2008-2009, la Ville de Neuchâtel et l'Association neuchâteloise des services bénévoles (ANSB) ont décidé de créer une structure baptisée « SOS bénévolat ».

A compter de ce jour, un dispositif est en place, qui permet de lancer rapidement en cas en nécessité un appel auprès de la population afin de trouver des bénévoles qui acceptent d'apporter une aide d'urgence à un public cible ayant besoin d'aide et ceci de façon ponctuelle, le temps que durera la situation exceptionnelle. Le dispositif vise également à détecter les personnes ayant besoin d'aide.

#### Comment cela marche

Pratiquement, en cas de fortes chutes de neige et de verglas qui empêcheraient des personnes âgées de sortir faire leurs courses ou pendant une période de canicule par exemple, l'Etat-major communal de conduite actionnera le service SOS bénévolat. Il collabore étroitement, pour recruter les bénévoles, avec la structure professionnelle de l'ANSB installée en permanence à l'Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1, à Neuchâtel. Il incombe également à l'ANSB de repérer via son réseau social les personnes vulnérables ayant besoin d'aide. SOS bénévolat n'est pas permanent. Il s'agit d'un dispositif activé uniquement lorsque les effets d'une situation exceptionnelle ne peuvent plus être maîtrisés par les moyens usuels à disposition.

### L'EM Com Cond

En été 2009, le Conseil communal de Neuchâtel a nommé un Etat-major de conduite (EM Com Cond) en application de la législation cantonale. Placé sous la responsabilité du commandant du SIS Frédéric Muhlheim, cet état-major réunit des cadres de l'administration communale. L'exécutif peut le réunir – comme ce fut le cas l'hiver passé durant l'épidémie de grippe H1N1 - afin de disposer des ressources nécessaires à la conduite de l'administration en cas de catastrophe ou de situation extraordinaire.

### L'ANSB

L'Association neuchâteloise des services bénévoles (ANSB) est l'association faîtière cantonale qui chapeaute divers services bénévoles locaux, principalement dans le domaine de la santé et du social ainsi que dans le maintien à domicile. Elle agit auprès des groupes qui en font partie et non auprès de membres individuels. L'association dirige la cellule SOS bénévolat au sein du SIS et agit comme interface entre les missions d'aide à déployer et l'infrastructure du SIS d'une part, les bénévoles et les bénéficiaires de l'aide d'autre part.

## Appels aux bénévoles

La collaboration des spécialistes communaux du SIS et des professionnels de l'ANSB pour mobiliser rapidement des bénévoles en cas de situation exceptionnelle pourrait bien constituer une première suisse. A l'orée de la mauvaise saison, la création de « SOS bénévolat » devrait rassurer les personnes âgées et isolées qui ne seront pas abandonnées à elles-mêmes si la glace devait à nouveau recouvrir durablement les trottoirs. Quant aux personnes de bonne volonté et aux associations de bénévoles, elles seront heureuses de savoir à qui s'adresser pour s'engager le moment venu. Un engagement qui prend toute sa valeur à quelques jours de la Journée mondiale du bénévolat célébrée dimanche prochain 5 décembre.

Neuchâtel, le 30 novembre 2010

Direction de la sécurité Direction jeunesse et intégration

#### Renseignements complémentaires:

Daniel Perdrizat, conseiller communal, directeur jeunesse et intégration, tél. 032 717 74 01 Pascal Sandoz, conseiller communal, directeur de la sécurité, tél. 032 717 72 00 Céline Erard, responsable de l'intégration sociale, © 032 717 74 63, e-mail: celine.erard@ne.ch Frédéric Muhlheim, commandant du SIS, © 032 717 75 30, e-mail: frederic.muhlheim@ne.ch